

ENQUÊTE DE PLACEMENT

Promotion 2025

Quelle est la situation des lycéens et apprentis en Transport-Logistique 6 mois après leur formation ?

Au sein des LP Education Nationale (suivis par l'AFT dans le cadre de la Convention de partenariat) et des CFA - Ecoles de la Branche Transport



L'enquête annuelle d'insertion auprès des sortants de la promotion 2025 des lycées professionnels suivis par l'AFT, ainsi que des CFA et écoles de la Branche (AFTRAL et Promotrans) a été menée du 6 janvier au 2 mars 2026.

Réalisée chaque année, cette enquête a pour objectif d'analyser le devenir des sortants des formations en Transport-Logistique, six mois après l'achèvement de leur cursus, qu'il s'agisse de diplômés ou de titres professionnels de niveaux 3 à 7.

Pour les lycées professionnels, la collecte des données est assurée soit directement par les établissements, soit par les délégations régionales AFT. Concernant les CFA et écoles, l'enquête est conduite avec le soutien d'un centre d'appels.

Au total, **6 441 lycéens et apprentis ont participé à cette édition**, représentant un taux de réponse supérieur à deux jeunes sur cinq.

SOMMAIRE

● Profil des répondants	2
● Une meilleure insertion sur le marché du travail pour les apprentis	3
● Un emploi stable pour les sortants de formations Conduite routière	6
● Un emploi en corrélation avec le domaine de la formation réalisée	7
● Le Transport et la Logistique : 1 ^{er} secteur d'insertion pour les sortants de formations Transport Logistique	8
● Une insertion plus favorable pour les lycéens et apprentis issus de formations courtes	10
● Des statuts d'emploi différenciés selon la formation réalisée en Conduite	11
● Des emplois en concordance avec le diplôme réalisé en Conduite	12
● Transport de Matières Dangereuses pour les lycéens sortants de diplômes Conduite Routière (BAC et CAP)	14
● ARI (Attestation de Réussite Intermédiaire) pour les BAC Pro. non diplômés	14
● Catégorie de permis validé et situation à six mois des sortants lors de la NON-obtention du BAC Pro. CTRM	14
● Situation à six mois des sortants de CAP C4A - Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar	15
● Une propension à la poursuite d'études pour les sortants de formations Logistique	15
● Des emplois en adéquation avec la formation Logistique réalisée	17
● Situation à six mois des sortants de diplômes et Titres Professionnels d'Exploitation transport	18
● Un manque d'attractivité pour le métier d'exploitant transport	19
ANNEXE 1 - Liste des formations faisant partie du périmètre de cette enquête	20

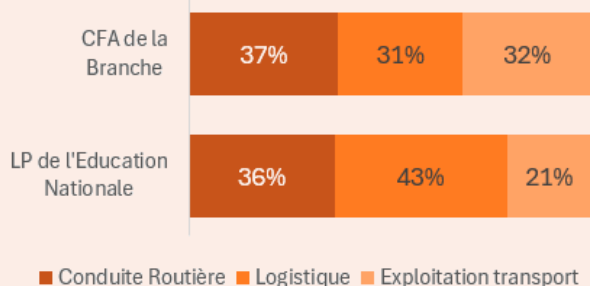
Retrouvez les outils
de Datavisualisation
& publications
sur le site de l'AFT



1

Profil des répondants à l'enquête

Répartition des sortants par mode et domaine de formation :



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

Tous domaines de formation confondus (Conduite routière, Logistique et Exploitation transport), la représentation féminine reste limitée, avec 9 % de femmes parmi les lycéens et 18 % parmi les apprentis.

Taux de diplômés en 2025... lycéens et apprentis sur un pied d'égalité :



88 %
pour les lycéens
et apprentis

Source : Enquête AFT - Promotion 2025

Indépendamment du domaine de formation, les apprentis représentent 36 % de la population étudiée.

Chez les lycéens, qu'ils soient diplômés ou non, la Logistique constitue le domaine de formation prédominant, avec 43 % des répondants ayant suivi un cursus dans ce domaine, devant la Conduite routière (36 %) et l'Exploitation transport (21 %).

Chez les apprentis, les formations de la Conduite routière apparaissent comme prédominant avec 37 % des répondants, suivi par l'Exploitation transport (32 %) et la Logistique (31 %).

Age moyen des sortants :

LP de l'Education Nationale CFA de la Branche



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

Globalement, 79 % des anciens lycéens sont issus de l'enseignement général, tandis que 63 % des anciens apprentis proviennent de l'enseignement technologique ou professionnel.

Plus précisément, pour les sortants de formations de niveau 3 (CAP), 68 % des lycéens proviennent majoritairement de l'enseignement général, notamment de classes de 3^{ème}. Plus d'un tiers des anciens lycéens en CAP Opérateur(trice) en Logistique ont suivi des dispositifs spécifiques tels que les classes de 3^{ème} d'insertion, SEGPA ou ULIS.

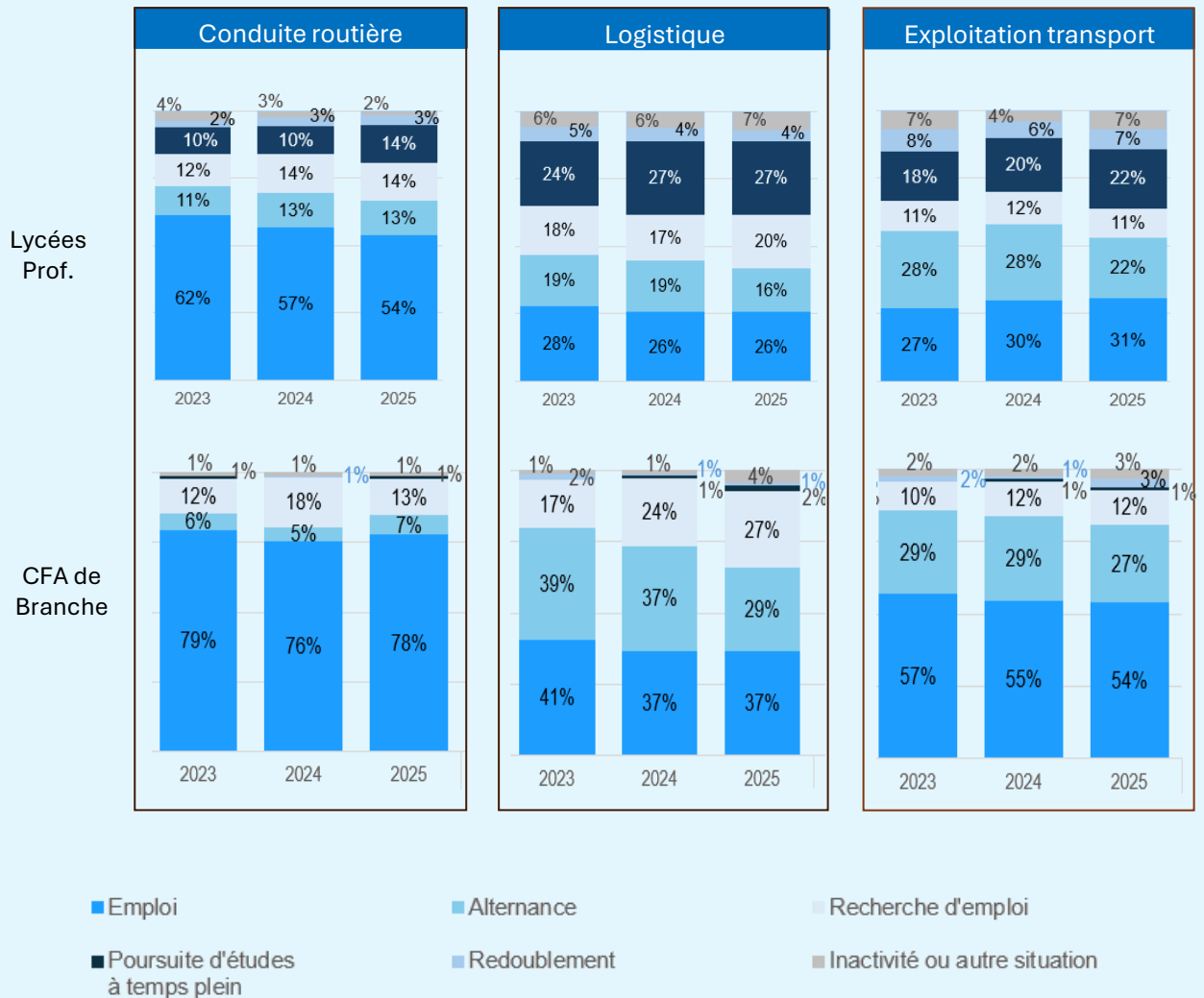
Une proportion similaire est observée pour le CAP Conducteur Routier de Marchandises en deux ans (31 %).

À l'inverse, 62 % des anciens apprentis de niveau 3 sont issus de l'enseignement professionnel et technologique.

Pour les sortants de formations de niveau 4 (Bac Pro), 93 % des anciens lycéens proviennent de l'enseignement général, principalement d'une classe de 3^{ème}. En parallèle, 61 % des anciens apprentis ont suivi un parcours technologique, dont 39 % étaient titulaires d'un CAP.

Concernant les formations de niveau 5 (BAC +2), 75 % des anciens lycéens et 65 % des anciens apprentis sont issus d'un BAC Professionnel ou Technologique.

Situation à six mois des sortants de formation Transport - Logistique sur 3 ans par domaine



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

L'insertion professionnelle globalement plus favorable pour les apprentis que pour les lycéens, et ce, quel que soit le domaine de formation considéré (Conduite routière, Logistique et Exploitation transport).

En 2025, l'insertion en emploi (alternance comprise) recule pour les anciens lycéens de formations de la Conduite routière par rapport à la promotion 2024, tandis qu'elle progresse pour les anciens apprentis.

67 % des ex-lycéens déclarent être en emploi ou en alternance, soit une baisse de 3 points, contre 85 % des ex-apprentis, en hausse de 4 points.

A l'inverse, pour les sortants de formations des domaines de la Logistique et de l'Exploitation transport, l'insertion en emploi est plus difficile.

En 2025, 42 % des lycéens issus des formations «Logistique» sont en emploi ou en alternance, en recul de 3 points par rapport à 2024.

Du côté de l'apprentissage, la baisse est plus marquée : 66 % des ex-apprentis sont insérés, soit une diminution de 8 points.

La situation apparaît plus favorable pour les sortants de formations «Exploitation transport», mais est également orientée à la baisse : 53 % des ex-lycéens sont en emploi ou en alternance (- 5 points) et 81 % des ex-apprentis (- 3 points).

Par ailleurs, la part des sortants en alternance est sensiblement plus élevée dans les formations «Logistique» et «Exploitation transport» que dans celles de la «Conduite routière».

En parallèle, les situations de recherche d'emploi concernent davantage les sortants des formations «Logistique», en particulier parmi les apprentis. En 2025, 27 % des ex-apprentis déclarent être en recherche d'emploi, soit une progression de 3 points par rapport à 2024, contre 20 % des ex-lycéens.

Enfin, les poursuites d'études demeurent plus fréquentes chez les lycéens, notamment dans les formations du domaine de la «Logistique».

En 2025, 27 % des ex-lycéens issus de ces formations poursuivent un cursus à temps plein, une proportion stable sur un an. Ce taux s'établit à 22 % pour les sortants de formations «Exploitation transport» (+2 points) et à 14 % pour ceux de «Conduite routière», en progression de 4 points.

Ces poursuites d'études à temps plein s'inscrivent majoritairement dans une logique de continuité sectorielle, puisque 71 % des ex-lycéens de Logistique poursuivent leurs études dans le domaine du transport et de la logistique.



Comparaison du taux d'emploi en 2024

avec les autres domaines de formation

D'après le dispositif InserJeunes qui permet de rendre compte de l'insertion professionnelle des sortants de formation professionnelle en lycée ou en apprentissage, le taux d'emploi en 2024, six mois après une formation Transport Logistique, était supérieur à celui des autres domaines de formation. En effet, il était de 45 % (+ 4 points par rapport à l'ensemble des spécialités de formation, en rouge sur l'histogramme) pour les sortants de formations de la spécialité «Transport, manutention, magasinage» (en bleu sur l'histogramme).

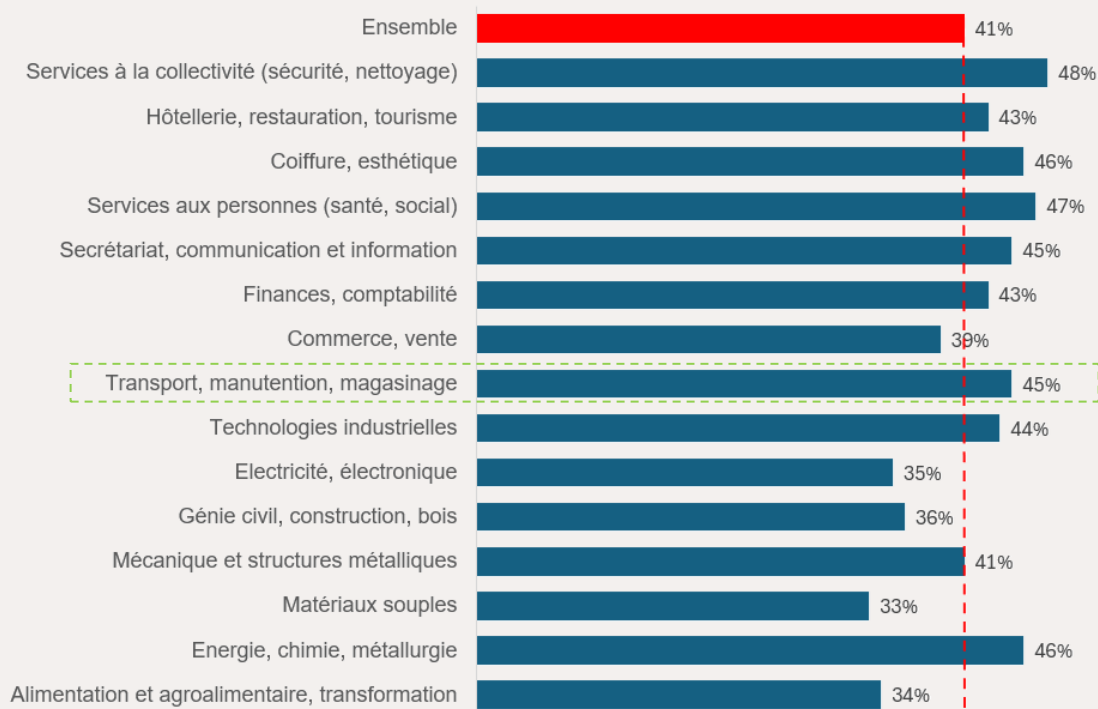
Il est à noter que l'enquête réalisée par l'AFT sur le devenir à six mois des sortants après un diplôme ou titre professionnel en Transport - Logistique en 2024 dans un des lycées professionnels et CFA de la Branche suivis par l'AFT, révélait un taux d'emploi (hors alternance) similaire.

Le taux d'emploi de la spécialité «Transport, manutention, magasinage» se distingue nettement de celui d'autres domaines de formation avec lesquels elle est susceptible d'être en concurrence pour attirer des candidats.

À titre de comparaison, le taux d'emploi s'élève à 39 % pour les sortants de la spécialité «Commerce, vente» (soit 6 points de moins que pour la spécialité «Transport, manutention, magasinage»), à 34 % pour ceux de la spécialité «Alimentation et agroalimentaire, transformation» (- 11 points), et à 36 % pour les diplômés de la spécialité «Génie civil, construction, bois» (- 9 points).

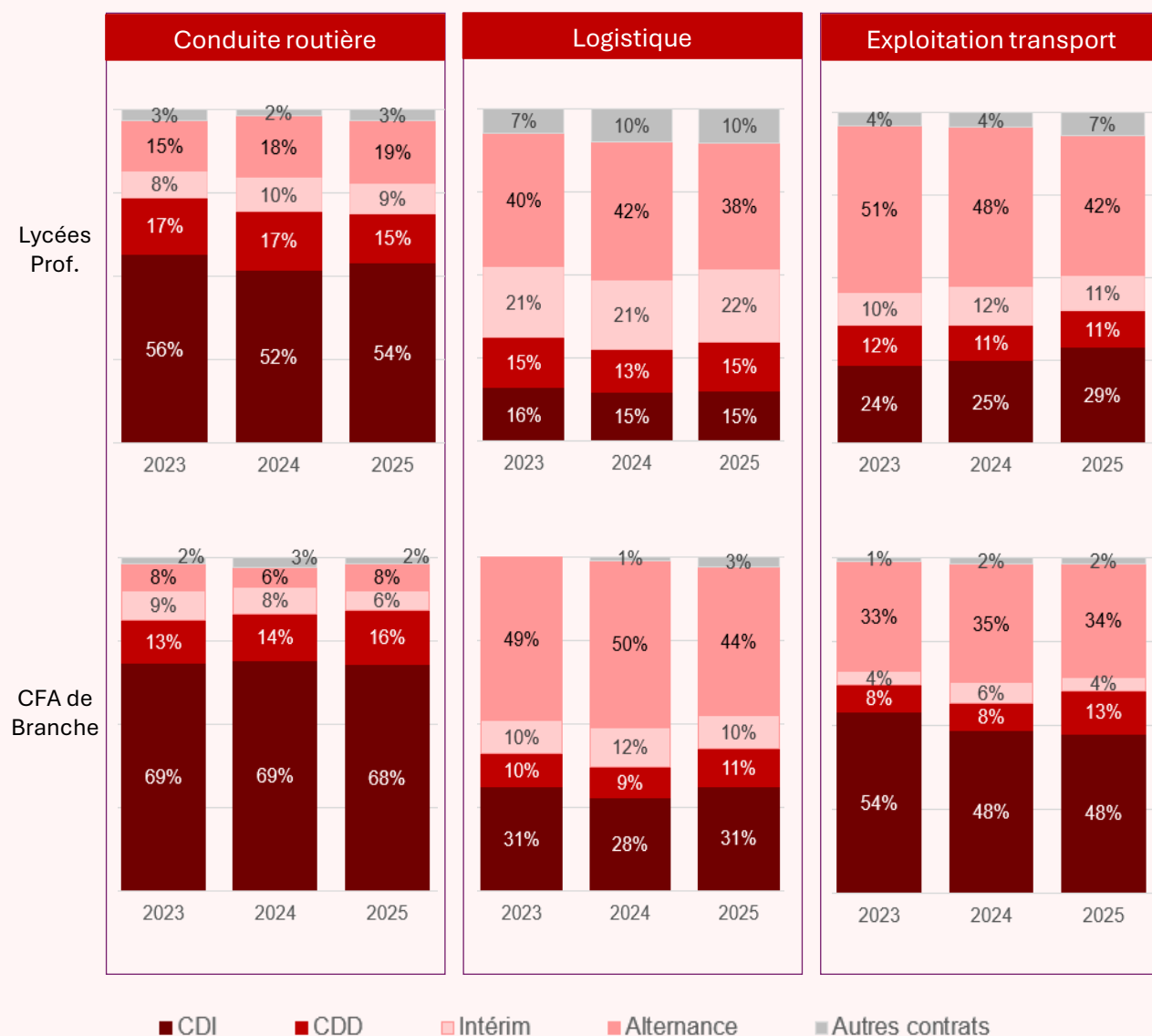
A date, la comparaison des taux d'insertion selon les domaines professionnels pour les sortants de la session 2025 n'est pas encore disponible.

Taux d'emploi à six mois (en %) des apprentis et lycéens par spécialité de formation



Source : Graphique réalisé à partir des données sur l'emploi salarié des lycéens professionnels et des apprentis sortis d'études en 2024 (Dares, Depp, InserJeunes)

Statut des emplois des sortants de formation Transport - Logistique sur 3 ans par domaine



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

En 2025, indépendamment du domaine de formation, qu'il s'agisse de Conduite routière, Logistique ou Exploitation transport, les analyses mettent en évidence une insertion plus fréquente des ex-apprentis en contrat à durée indéterminée (CDI) comparativement aux ex-lycéens. Ainsi, 51 % des ex-apprentis occupent un CDI, contre 36 % des ex-lycéens, soit un écart de 15 points. Cette proportion est en légère progression pour les ex-apprentis (+ 2 points).

Les sortants de formations de la «Conduite routière» accèdent majoritairement à des emplois en CDI. Cette situation concerne 68 % des ex-apprentis, en léger recul (- 1 point), et 54 % des ex-lycéens, en progression (+ 2 points).

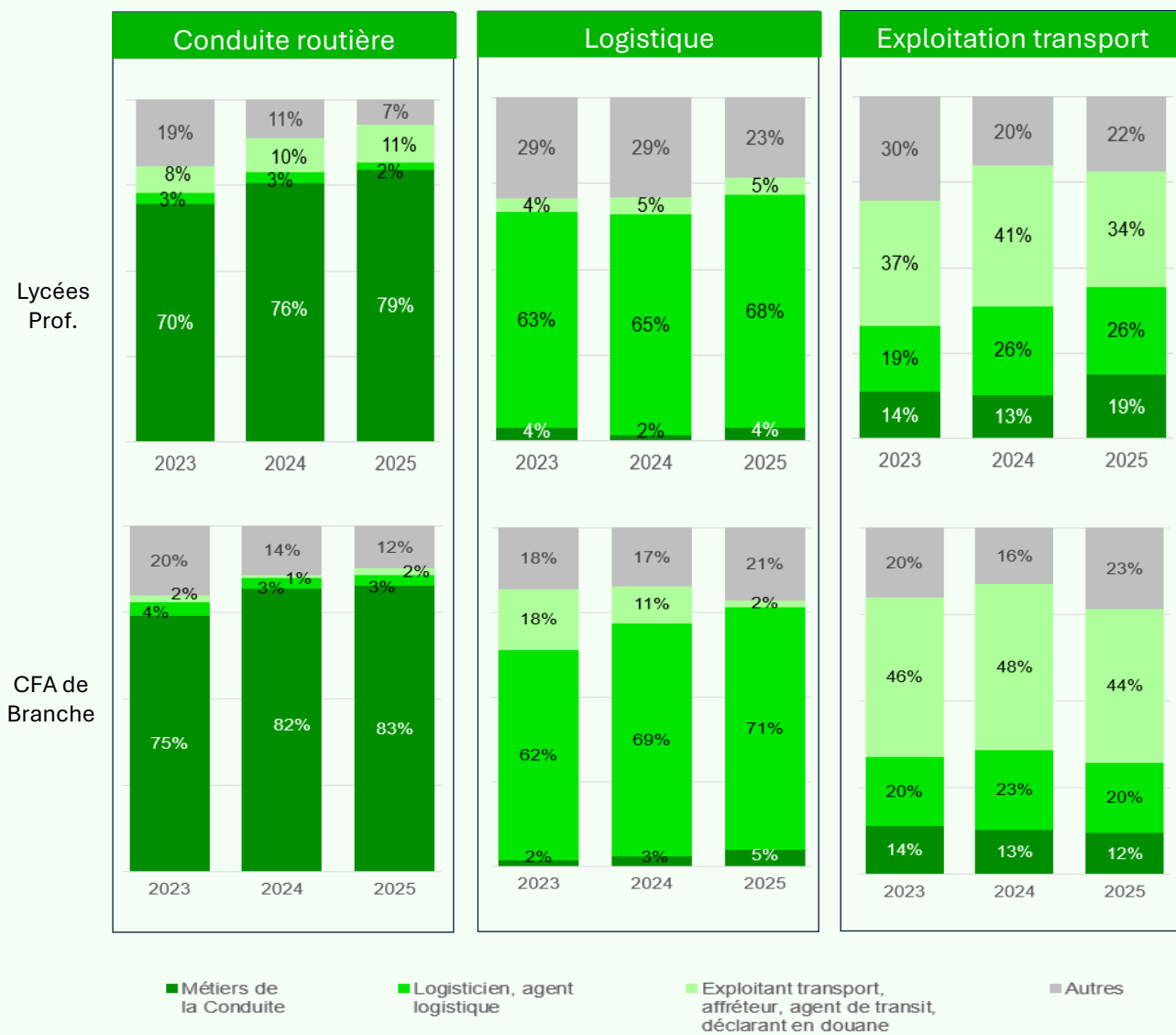
En parallèle, les sortants des formations «Logistique» et «Exploitation transport» s'orientent plus fréquemment que les sortants de formations «Conduite routière» vers des contrats en alternance. Toutefois, cette proportion d'alternants tend globalement à diminuer.

4

Un emploi en corrélation avec le domaine de la formation réalisée

Globalement, les ex-lycéens et les ex-apprentis de formations Transport et Logistique trouvent un emploi en corrélation avec le domaine de la formation réalisée et dans une plus forte proportion pour les sortants de formations «Conduite routière».

Emplois des sortants de formations Transport - Logistique sur 3 ans par domaine



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

Entre 2024 et 2025, les analyses mettent en évidence une progression de l'adéquation entre les formations suivies et les métiers exercés, tant pour les lycéens que pour les apprentis.

En 2025, 79 % des ex-lycéens issus des formations de la «Conduite routière» occupent un emploi dans ce domaine, soit une hausse de 3 points par rapport à 2024. Cette proportion atteint 83 % pour les ex-apprentis, en progression de 1 point sur la même période.

De manière comparable, dans le domaine des formations «Logistique», 68 % des ex-lycéens exercent un métier de logisticien ou d'agent logistique, en augmentation de 3 points. Cette part s'élève à 71 % pour les ex-apprentis, soit une hausse de 2 points.

En revanche, les résultats sont plus contrastés pour les sortants de formations «Exploitation transport». En 2025, 34 % des ex-lycéens occupent un poste d'exploitant transport, d'affrètement, d'agent de transit ou de déclarant en douane, en recul de 7 points par rapport à 2024. À l'inverse, cette proportion diminue chez les ex-apprentis pour atteindre 44 %, soit une baisse de 4 points.

Enfin, il convient de noter que 19 % des sortants des formations «Exploitation transport» déclarent exercer un métier relevant de la conduite routière. Cette situation s'explique notamment par un parcours de formation antérieur dans ce domaine.

5

Le Transport et la Logistique : 1^{er} secteur d'insertion pour les sortants de formations Transport Logistique

Le secteur du transport et de la logistique demeure le principal débouché professionnel pour les ex-lycéens et ex-apprentis issus des formations de la Conduite routière et de l'Exploitation des transports.

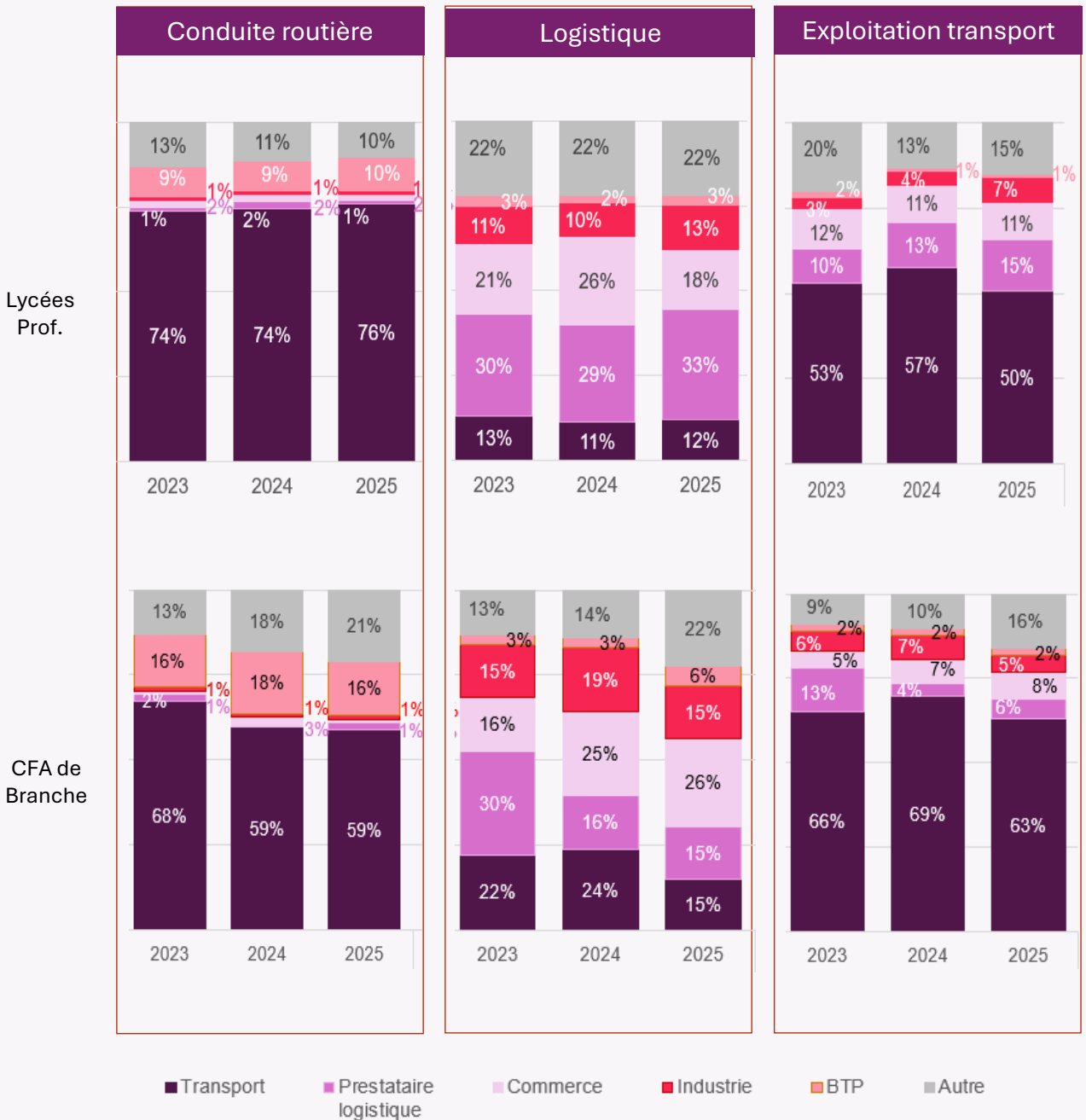
En 2025, 76 % des ex-lycéens et 59 % des ex-apprentis formés à la conduite routière exercent leur activité au sein d'entreprises du secteur du transport, des proportions relativement stables par rapport à 2024. Par ailleurs, une part non négligeable d'entre eux travaille dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) : cela concerne 10 % des ex-lycéens (+ 1 point) et 16 % des ex-apprentis (- 2 points), occupant des fonctions liées à la conduite.

Concernant les sortants des formations «Exploitation transport», 65 % des ex-lycéens et 69 % des ex-apprentis exercent leur activité dans une entreprise de transport ou auprès d'un prestataire logistique en 2025. Ces proportions sont toutefois en recul, respectivement de 5 et 4 points par rapport à 2024.

En revanche, l'insertion dans le secteur du transport et de la logistique apparaît plus limitée pour les sortants des formations «Logistique». En 2025, seuls 39 % d'entre eux travaillent dans une entreprise de transport ou chez un prestataire logistique, soit une légère diminution de 1 point sur un an.

Il est à noter que 26 % (+ 1 point) des sortants de formations «Logistique» sont en emploi dans une entreprise du secteur du commerce et 15 % (+ 1 point) dans le secteur industriel et principalement à un poste d'opérateur logistique.

Entreprise d'insertion des sortants de formations Transport et Logistique sur 4 ans par domaine

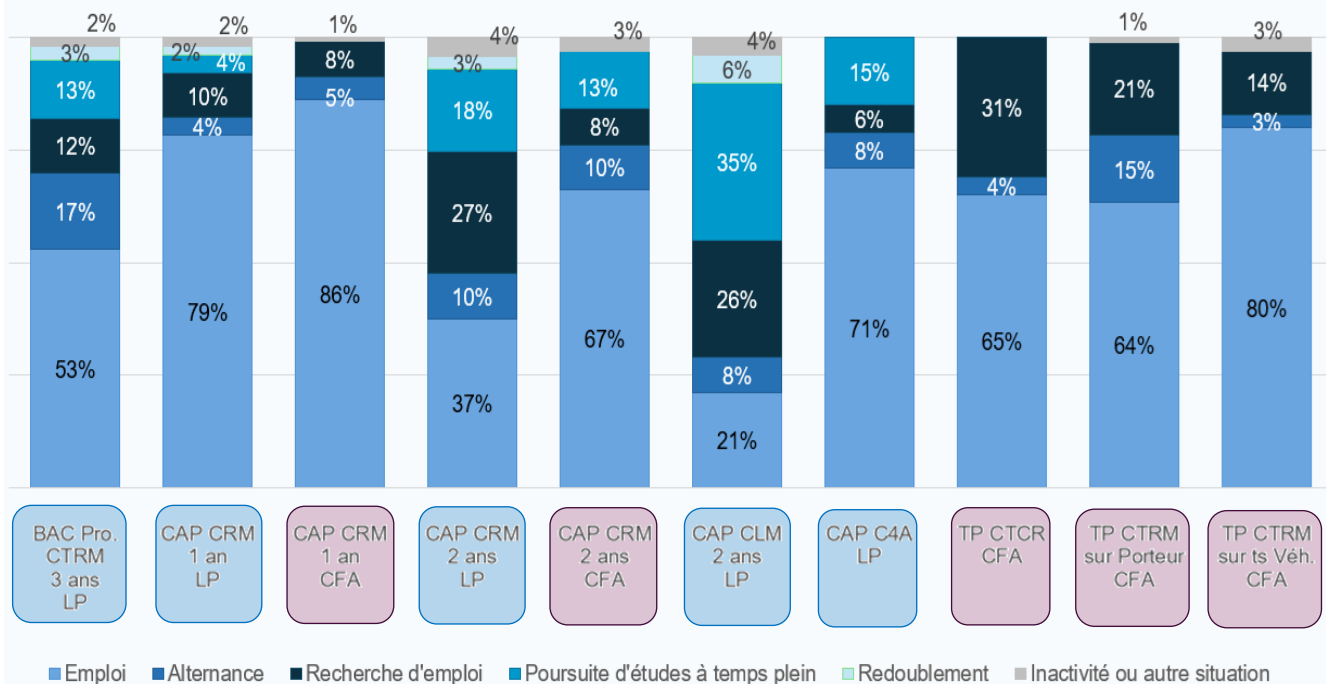


Source : Enquête AFT - Promotion 2025

6

Une insertion professionnelle plus favorable pour les lycéens et apprentis de formations courtes

Situation à six mois des sortants de diplômes ou Titre Professionnel de Conduite routière



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

En 2025, l'insertion sur le marché du travail apparaît nettement plus favorable pour les sortants d'un CAP Conduite en un an que pour ceux ayant suivi ce même cursus en deux ans.

En effet, 84 % des sortants d'un CAP Conducteur Routier de Marchandises (CRM) en un an sont en emploi (hors alternance), en progression de 3 points.

À l'inverse, seuls 50 % des sortants d'un CAP CRM en deux ans accèdent à l'emploi, enregistrant une baisse de 5 points. Par ailleurs, ces derniers sont près de trois fois plus nombreux à être en recherche d'emploi que les sortants de la formation en un an.

Ces écarts s'expliquent en partie par des différences de profil. Les sortants du CAP CRM en un an sont en moyenne plus âgés (près de 21 ans contre 18,7 ans) et proviennent majoritairement de filières technologiques ou professionnelles (67 % issus de parcours de type CAP ou BAC Pro.). À l'inverse, les sortants du CAP CRM en deux ans sont majoritairement issus de classe de troisième.

En parallèle, l'insertion des sortants du CAP Conducteur Livreur de Marchandises (CLM) apparaît plus difficile. En 2025, seuls un quart des ex-lycéens sont en emploi (hors alternance).

L'âge moyen de ces sortants est d'un peu plus de 18,5 ans au moment de l'enquête.

On remarque que 35 % (+ 8 points) des sortants de CAP CLM sont en poursuite d'études à temps plein et s'orientent majoritairement sur un CAP CRM (55 %) ou sur un BAC Pro. CTRM (12 %).

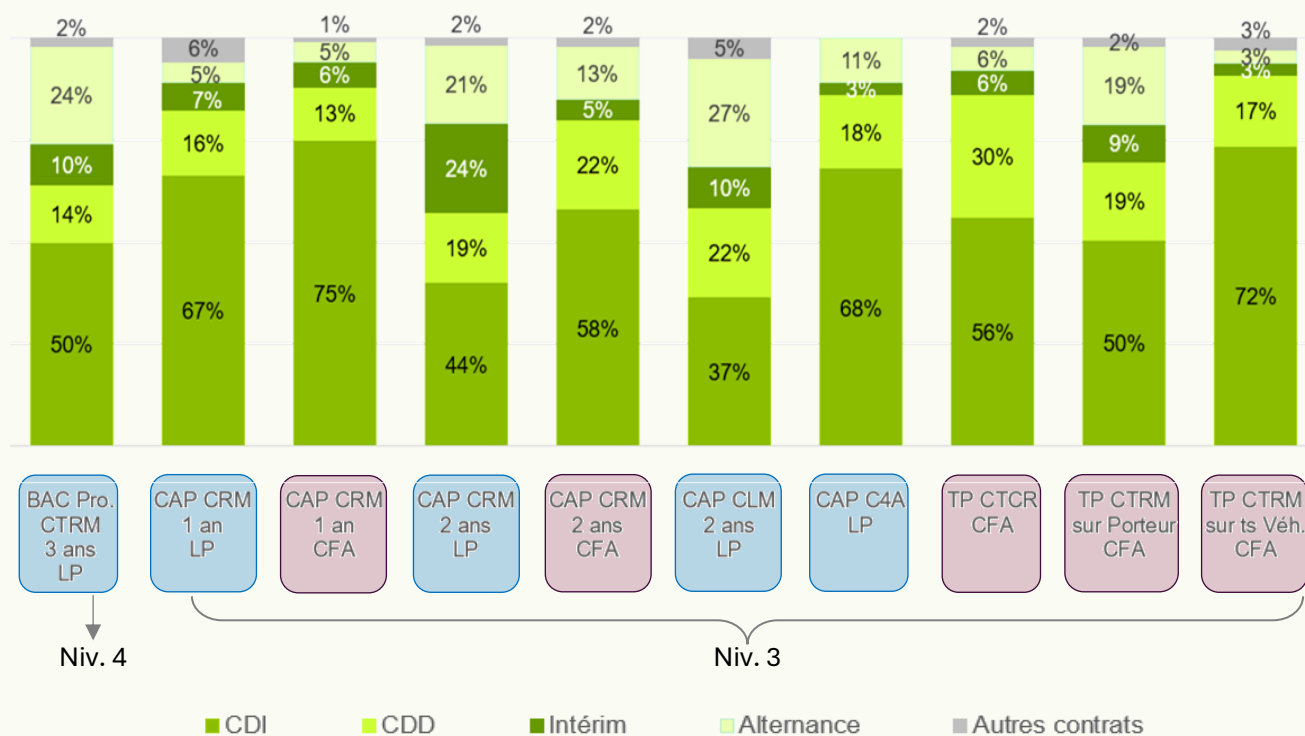
Il convient de noter que ces jeunes en poursuite d'études à temps plein n'avaient, pour la plupart, pas atteint l'âge de la majorité à la fin de leur formation soit en juin dernier.

Enfin, parmi les sortants du BAC Pro. CTRM, 53 % sont en emploi en 2025 (- 3 points), tandis que 17 % ont choisi de poursuivre leur cursus de formation dans le cadre de l'alternance. Ces derniers s'orientent majoritairement vers un BTS GTLA (70 %) voire vers un CAP Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar (21 %).

7

Des statuts d'emploi différenciés selon la formation réalisée en Conduite

Statut des emplois des sortants de diplômés ou Titre Professionnel de Conduite routière



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

De manière générale, les sortants des formations «Conduite routière» accèdent majoritairement à des emplois en contrat à durée indéterminée (CDI). Toutefois, certaines filières se distinguent par une proportion plus limitée de contrats stables.

C'est notamment le cas des sortants du CAP Conducteur Routier de Marchandises en deux ans, dont 44 % occupent un emploi en CDI en 2025 (en progression de 9 points par rapport à 2024).

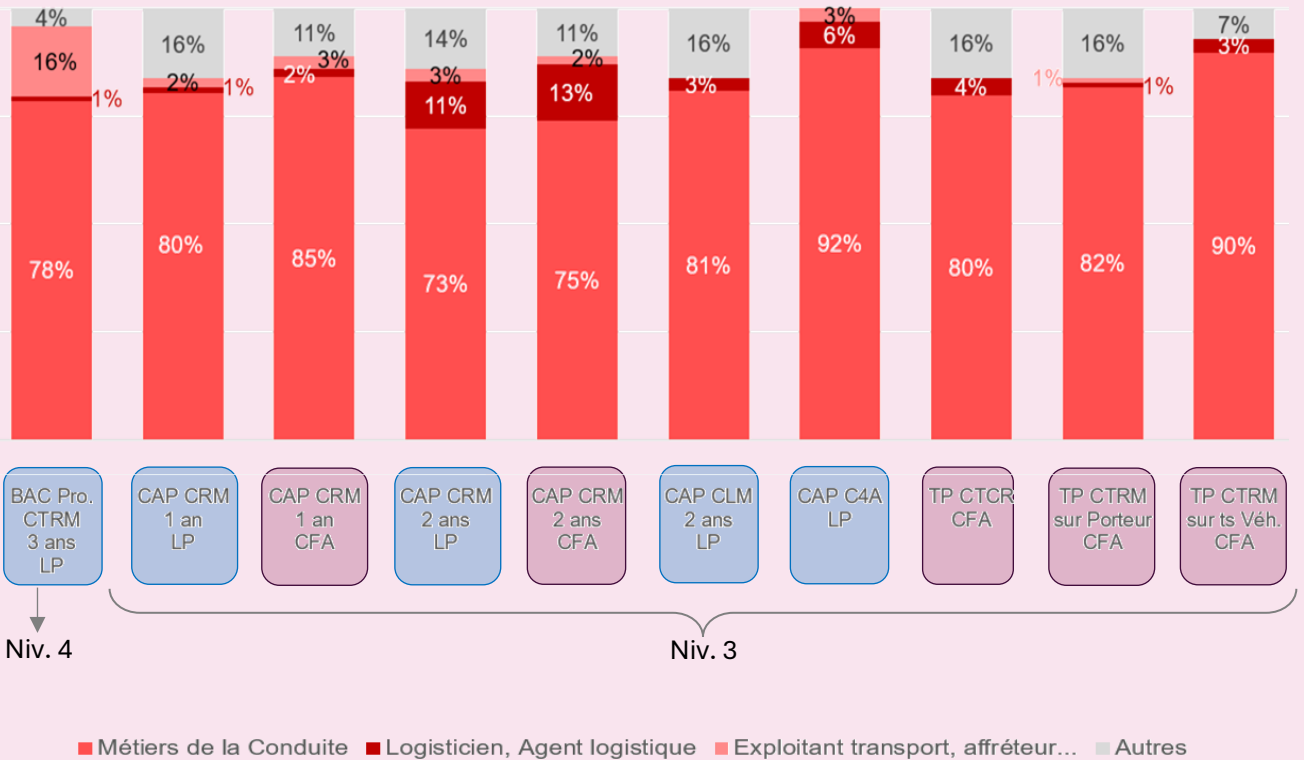
Les sortants du CAP Conducteur Livreur de Marchandises présentent également une insertion plus fragile, avec 37 % en CDI, soit une baisse de 2 points sur un an.

Enfin, parmi les sortants du BAC Pro. CTRM, un jeune sur deux accède à un emploi en CDI, une proportion stable par rapport à l'année précédente.

8

Des emplois en concordance avec le diplôme réalisé en Conduite

Poste occupé par les sortants en emploi de diplômés ou Titre Professionnel de Conduite routière

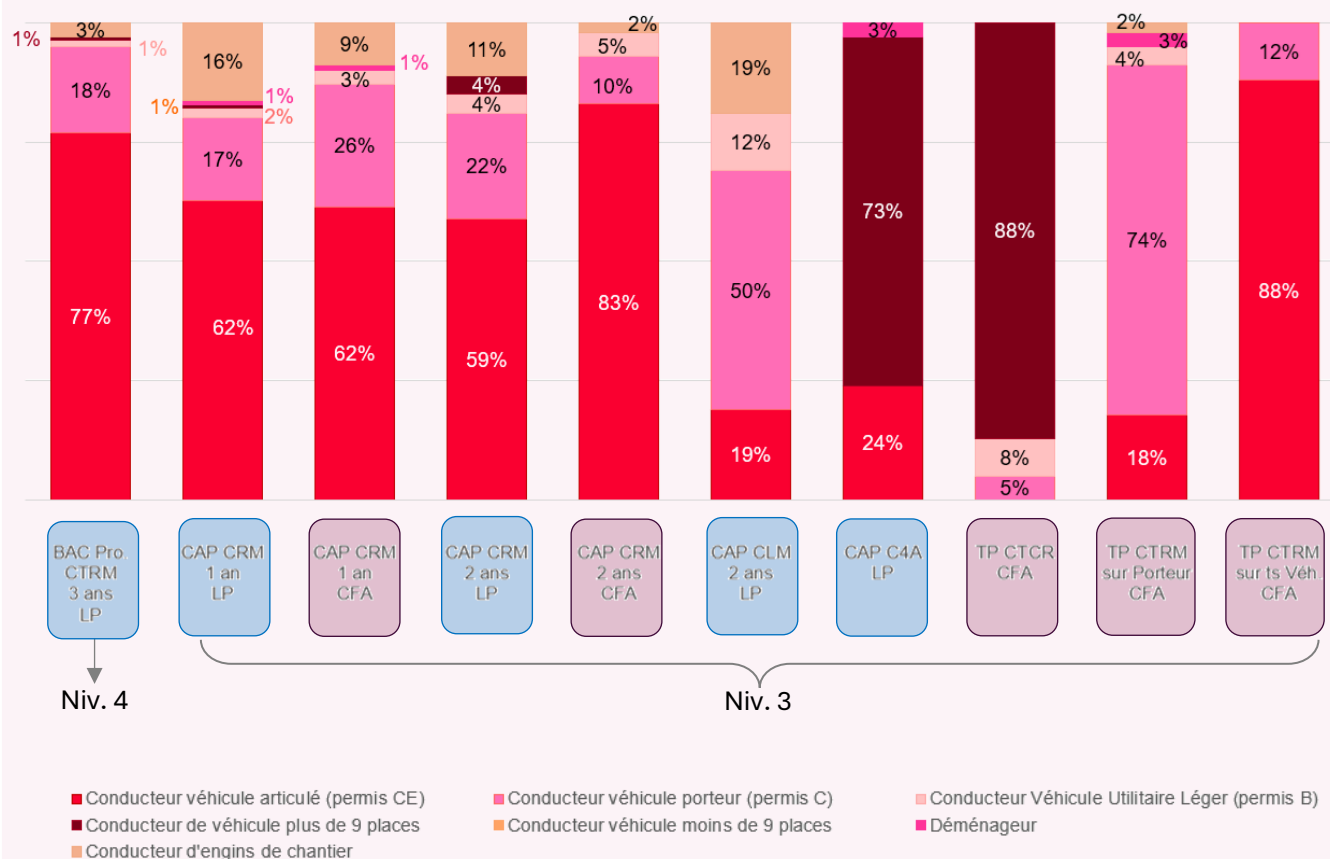


Source : Enquête AFT - Promotion 2025

Sur l'ensemble des sortants de formations «Conduite routière» en 2025, les résultats mettent en évidence une forte adéquation entre la formation suivie et les emplois occupés, ces derniers relevant principalement des métiers de la conduite.

Ainsi, 78 % des sortants d'une formation de niveau 4 (BAC Pro. CTRM) exercent un emploi dans le domaine de la conduite. Cette proportion est même encore plus élevée parmi les sortants de formations de niveau 3 (CAP et titres professionnels), pour lesquels elle se situe entre 73 % et 90 % selon les parcours considérés.

Répartition des postes occupés sur les métiers de la conduite par les sortants en emploi de diplômés ou Titre Professionnel de Conduite routière



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

En 2025, 77 % des lycéens sortant de BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises (CTRM) déclarent exercer un emploi au poste de conducteur de véhicule articulé et 18 % au poste de conducteur de véhicule porteur.

En parallèle, 62 % des ex-lycéens et ex-apprentis de CAP Conducteur Routier de Marchandise (CRM) en un et deux ans déclarent exercer une activité de conducteur de véhicule articulé et 18 % être en poste au métier de conducteur de véhicule porteur.

On constate qu'une petite partie des sortants de CAP CRM en un et deux ans sont en emploi à un poste de conducteur d'engins de chantier. Ils sont diplômés et âgés en moyenne de 18,8 ans.

9

Transport de Matières Dangereuses pour les lycéens sortants de diplômes Conduite Routière (BAC et CAP)

Parmi les lycéens issus des formations professionnelles préparant au BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises (CTRM), au CAP Conducteur Routier de Marchandises (CRM) en un ou deux ans et au CAP Conducteur Livreur de Marchandises (CLM), un sur deux déclare être en situation d'emploi à l'issue de sa formation. Les emplois occupés relèvent principalement de la conduite de véhicules articulés, de porteurs, d'utilitaires légers ou d'engins de chantier.

Parmi ces jeunes conducteurs en emploi, 17 % déclarent avoir été amenés à réaliser des transports de marchandises dangereuses, soit 144 répondants en 2025. Ce volume apparaît en diminution par rapport à l'année 2024.

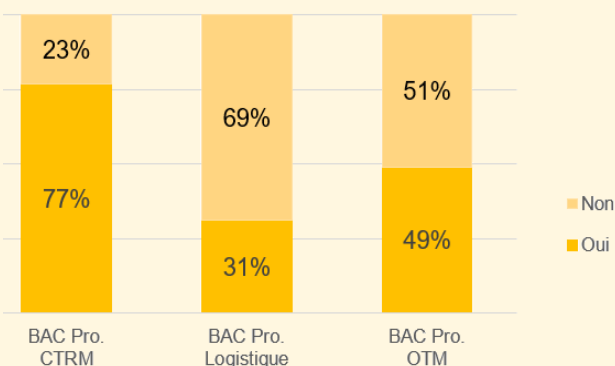
10

ARI (Attestation de Réussite Intermédiaire) pour les BAC Pro. non diplômés

Parmi les lycéens non diplômés issus du BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises ayant répondu à l'enquête, 77 % déclarent être titulaires de l'Attestation de Réussite Intermédiaire (ARI).

L'obtention de cette attestation leur ouvre la possibilité d'accéder à l'emploi de conducteur de véhicule porteur, sous réserve du respect des conditions réglementaires en vigueur, à savoir la détention des permis de conduire de catégories B et C ainsi que l'atteinte de l'âge légal de la majorité.

Répartition par diplôme des lycéens non-diplômés ayant validé leur ARI (en %)



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

11

Catégorie de permis validé et situation à 6 mois des sortants lors de la NON-obtention du BAC Pro. CTRM

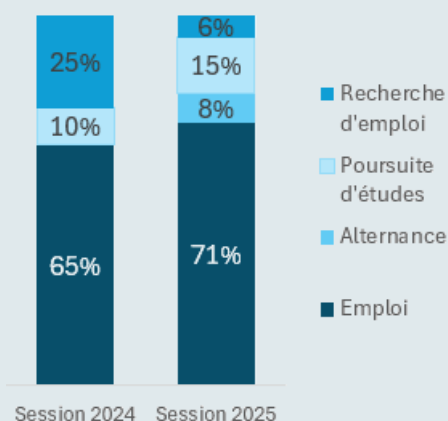
8 % des lycéens et apprentis sortant d'un lycée professionnel et CFA de la Branche et ayant répondu à notre enquête déclarent ne pas avoir obtenu le BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises (CTRM).

Parmi ces non-diplômés, 16 % indiquent n'avoir validé que le permis B et avoir redoublé leur formation. L'âge moyen de cette population est légèrement supérieur à 19 ans au moment de l'enquête réalisée à 6 mois après la fin de leur formation.

Toujours au sein de cette population, 81 % déclarent avoir obtenu les permis B et C. Par ailleurs, 28 % sont en emploi au moment de l'enquête. Parmi ces actifs occupés, 42 % exercent une activité de conducteur de véhicule porteur. L'âge moyen de l'ensemble de ces non-diplômés est également légèrement supérieur à 19 ans au moment de l'enquête.

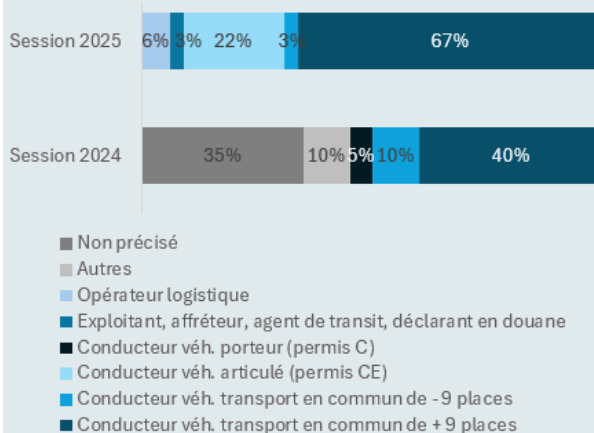
En 2025, une centaine de lycéens sont sortis de la formation CAP Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar. La moyenne d'âge des sortants s'établit à plus de 22 ans. La majorité des répondants à l'enquête ont validé leur parcours par l'obtention du diplôme. Par ailleurs, le taux de féminisation de cette deuxième promotion du CAP C4A s'élève à 9 %.

Situation à six mois après une formation CAP C4A



Source : Enquêtes AFT - Promotion 2024 & 2025

Poste occupé par les sortants de CAP C4A



Source : Enquêtes AFT - Promotion 2024 & 2025

Parmi les 48 lycéens ayant répondu à l'enquête, 71 % déclarent être en emploi, soit 34 individus.

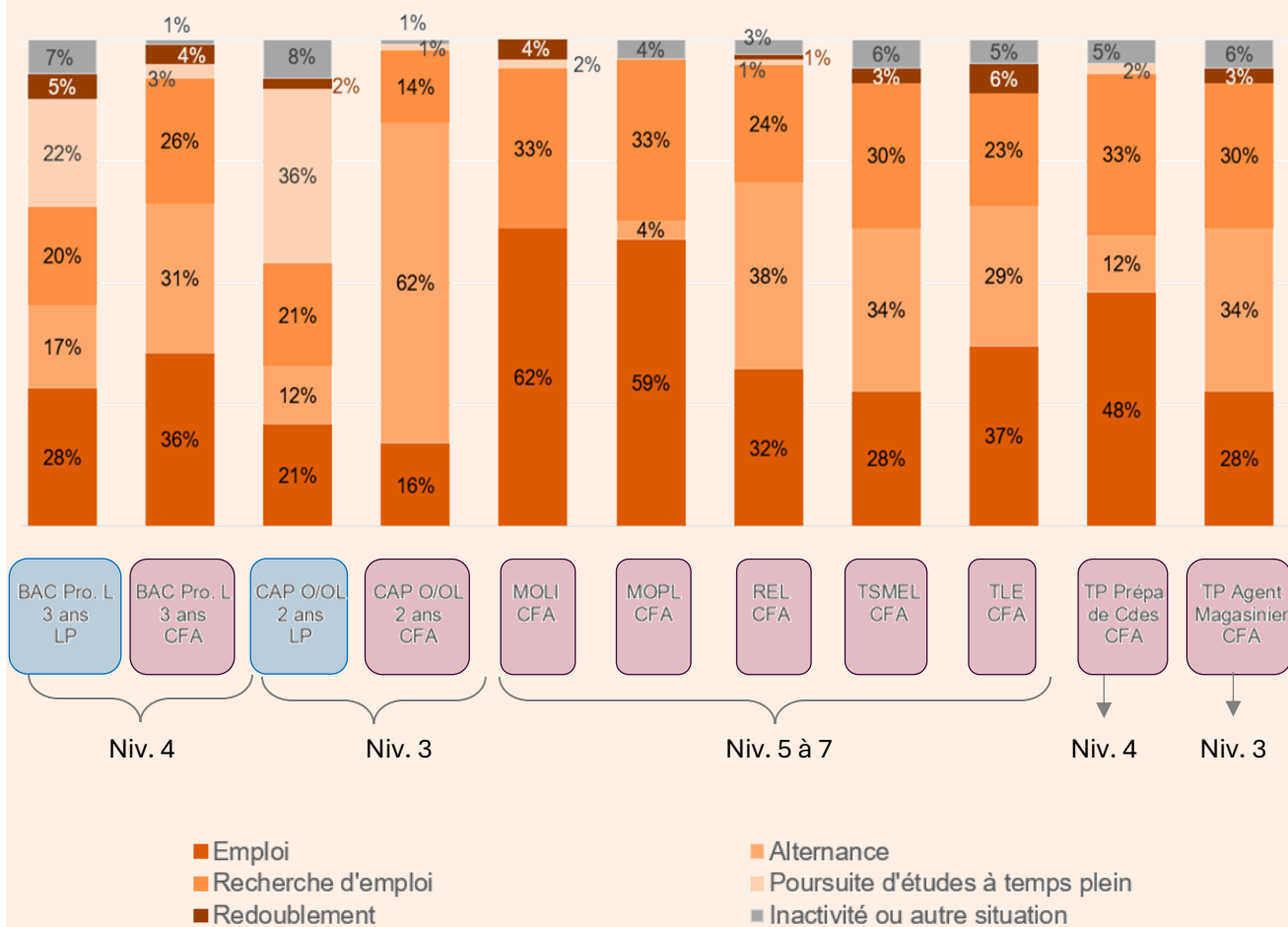
Au sein de ces 34 lycéens en emploi, 24 (soit 67 %) exercent le métier de conducteur de véhicules de transport en commun de plus de 9 places, contre 8 en 2024. Un lycéen occupe un poste de conducteur de véhicule de transport en commun de moins de 9 places.

En outre, 8 lycéens issus du CAP C4A déclarent exercer une activité professionnelle dans un domaine autre que le transport de voyageurs. Parmi eux, 5 occupent des postes de conducteurs de véhicules articulés et sont titulaires d'un diplôme antérieur de type BAC Pro. CTRM ou CAP CRM.

Les sortants des formations «Logistique» présentent une propension relativement marquée à poursuivre leurs études, que ce soit par la voie de l'alternance ou sous statut scolaire.

Ainsi, parmi les ex-apprentis de BAC Pro. Logistique en poursuite d'études (31 %), la majorité s'oriente vers des formations de niveau supérieur, principalement un titre professionnel TSMEL (Technicien Supérieur en Méthodes d'Exploitation Logistique) ou un BTS GTLA (Gestion des Transports et Logistique Associée).

Situation à six mois des sortants de diplômés ou Titre Professionnel de Logistique



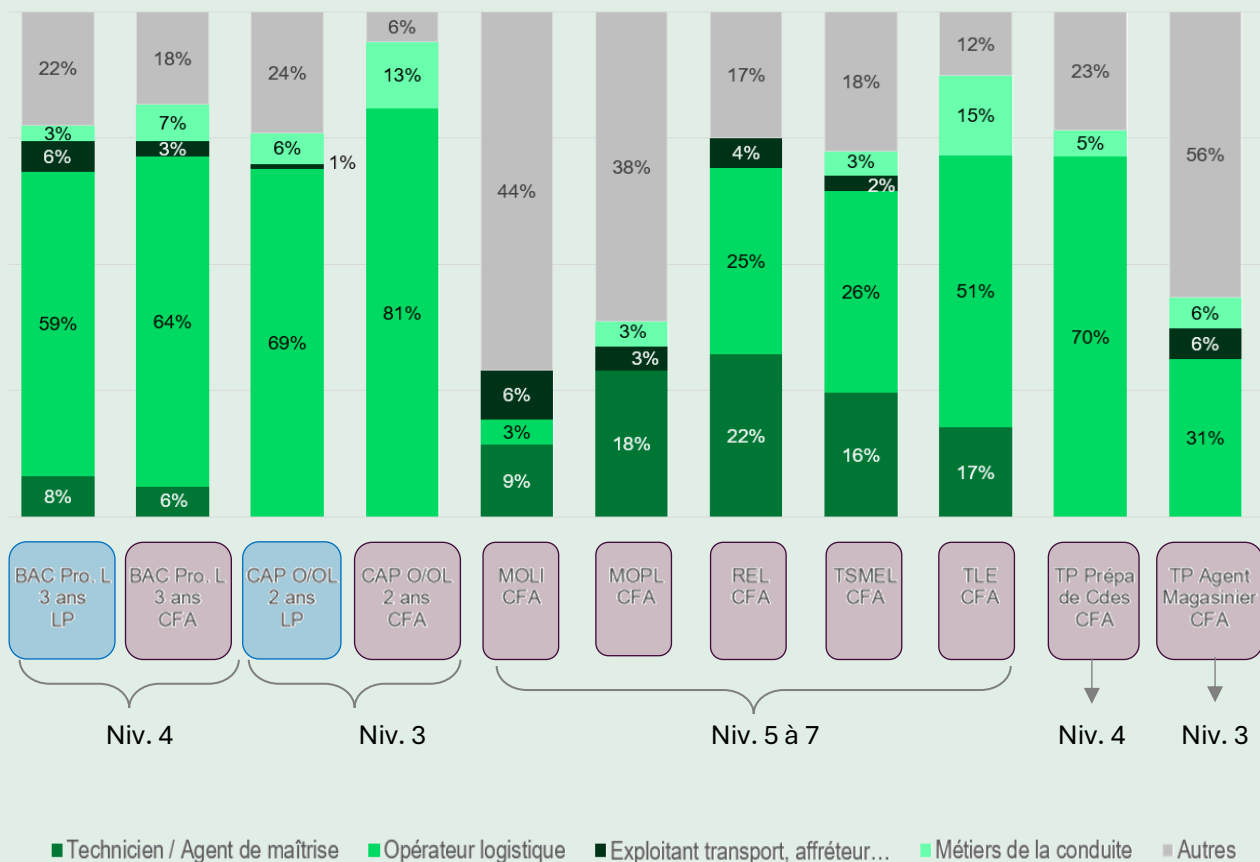
Source : Enquête AFT - Promotion 2025

De même, parmi les ex-lycéens du BAC Pro. Logistique poursuivant leurs études à temps plein (22 %), les choix d'orientation se concentrent également sur ces deux formations : 43 % d'entre eux s'orientent vers un BTS GTLA ou un TSMEL.

Concernant les sortants de CAP Opérateur(trice) en Logistique (O/OL), les poursuites d'études, qu'elles s'effectuent en alternance ou sous statut scolaire, se font majoritairement vers le BAC Pro. Logistique (48 % des ex-lycéens et 75 % des ex-apprentis en poursuite d'études).

Il convient également de noter que les ex-lycéens et ex-apprentis de CAP O/OL sont très majoritairement issus de classe de 3^{ème} (plus de quatre jeunes sur cinq). Parmi eux, plus de deux sur cinq proviennent de dispositifs spécifiques tels que les classes SEGPA, ULIS ou 3^{ème} prépa-métiers.

Poste occupé par les sortants en emploi de diplômés ou Titre Professionnel de Conduite routière



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

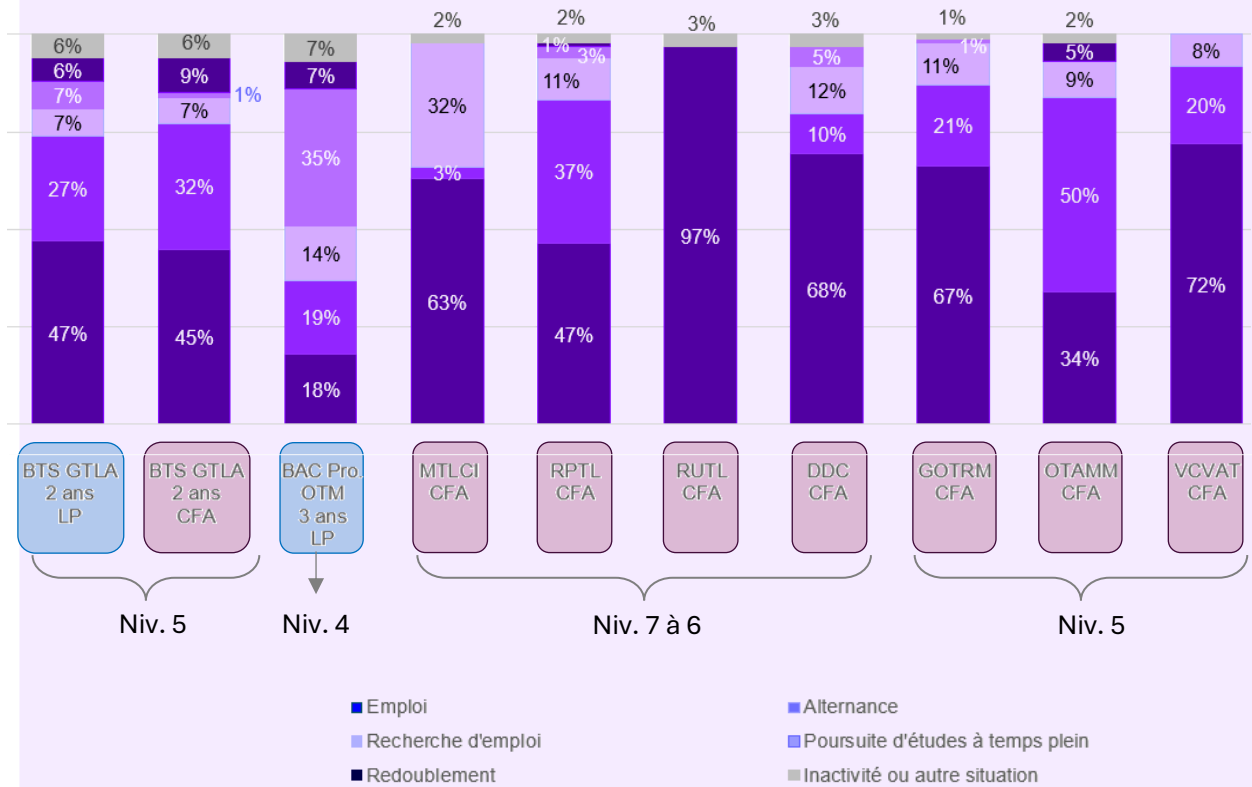
Dans l'ensemble, les emplois occupés par les sortants des formations du domaine de la Logistique présentent une cohérence globale avec le domaine de formation suivi.

En 2025, les sortants de formations de niveau 3 occupent majoritairement des postes d'opérateurs logistiques. À l'inverse, les sortants de formations de niveau 5 à 7 exercent plus fréquemment des fonctions de technicien ou d'agent de maîtrise dans le domaine de la logistique.

Les sortants de niveau 4 occupent principalement des emplois d'opérateurs logistiques, tandis que les postes de technicien ou d'agent de maîtrise restent peu représentés.

Par ailleurs, la part des emplois classés dans la catégorie «autres métiers» demeure significative. En moyenne, 21 % des sortants de BAC Pro. Logistique et de CAP Opérateur(trice) en Logistique déclarent exercer une activité en dehors du domaine du transport et de la logistique, notamment dans la vente ou l'hôtellerie-restauration.

Situation à six mois des sortants de diplômes ou Titre Professionnel d'Exploitation transport



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

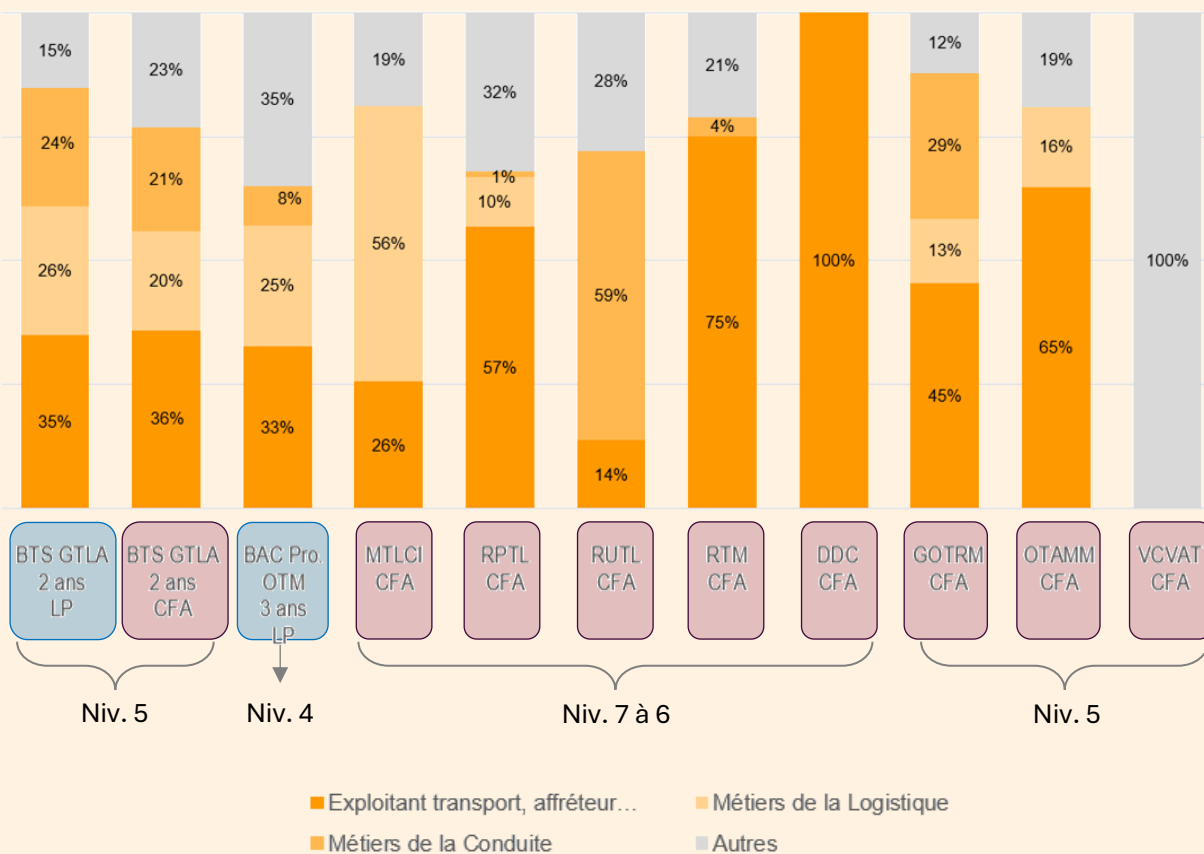
On note que globalement les sortants d'un titre professionnel sont plus souvent en emploi que ceux sortant de formations diplômantes.

Moins d'un lycéen ou apprenti sur deux sortant de formation BTS GTLA est en emploi et 28 % dans le cadre d'une poursuite d'études en alternance.

En parallèle, moins d'un jeune sur cinq sortant de formation BAC Pro. OTM (Organisation de Transport de Marchandises) est en emploi et 19 % dans le cadre d'une poursuite d'études en alternance.

A noter que parmi les 35 % des sortants de formation BAC Pro. OTM qui ont fait le choix de poursuivre leurs études à temps plein, 53% d'entre eux se sont orientés vers un BTS GTLA .

Poste occupé par les sortants en emploi de diplômés ou Titre Professionnel d'Exploitation transport



Source : Enquête AFT - Promotion 2025

De manière générale, il apparaît que les titulaires de titres professionnels présentent un taux d'insertion dans l'emploi supérieur à celui des sortants de formations diplômantes.

Ainsi, 34 % des sortants de BTS GTLA et de BAC Pro. OTM en situation d'emploi occupent des fonctions telles qu'exploitant transport, affréteur, agent de transit ou déclarant en douane.

Par ailleurs, 24 % des sortants de ces mêmes formations exercent dans les métiers de la logistique, le plus souvent sur des postes d'opérateur logistique.

Enfin, 23 % des sortants de BTS GTLA en emploi déclare exercer une activité dans le domaine de la conduite. Parmi eux, 18 % occupent un poste de conducteur de véhicule articulé (soit 71 lycéens / apprentis).

ANNEXE 1 - Liste des formations faisant partie du périmètre de cette enquête

Domaine de formation	Formations		Nbre de répondants
Conduite Routière	BAC Pro. CTRM - 3 ans	BAC Pro. Conducteur Transport Routier de Marchandises	962
	CAP CRM - 1 an		256
	CAP CRM - 2 ans	CAP Conducteur Routier Marchandises	91
	CAP C4A	CAP Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar	48
	CAP CLM - 2 ans	CAP Conducteur Livreur Marchandises	142
Total Conduite Routière			1499
Logistique	BAC Pro. L - 3 ans	BAC Pro. Logistique	1145
	CAP O/OL - 2 ans	CAP Opérateur/opératrice Logistique	624
Total Logistique			1769
Exploitation Transport	BTS GTLA - 2 ans	BTS Gestion des Transports et Logistique Associée	399
	BAC Pro. OTM - 3 ans	BAC Pro. Organisation de Transport de Marchandises	478
Totale Exploitation Transport			877
Population totale			4145

Domaine de formation	Formations		Nbre de répondants
Conduite Routière	CAP CRM - 1 an	CAP Conducteur Routier de Marchandises	483
	CAP CRM - 2 ans	CAP Conducteur Routier de Marchandises	72
	TP CTCR	TP Conducteur de Transport en Commun sur Route	72
	TP CTRM sur Porteur	TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur	165
	TP CTRM sur ts Véh.	TP Conducteur du Transport Routier Marchandises sur tous Véhicules	35
Total Conduite Routière			827
Logistique	BAC Pro. L - 3 ans	BAC Pro. Logistique	108
	CAP O/OL - 2 ans	CAP Opérateur/opératrice Logistique	69
	MOLI	Manager des Opérations de Logistique Internationale	52
	MOPL	Manager des Organisations et Processus Logistiques	54
	REL	Responsable En Logistique	99
	TSMEL	TP Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique	178
	TLE	TP Technicien en Logistique d'Entreposage	62
	TP AM	TP Agent Magasinier	25
TP Prépa de Cdes	TP Préparateur de Commandes en Entrepôt	66	
Total Logistique			713
Exploitation Transport	Bachelor RSC-EC	Bachelor Responsable Supply Chain E-Commerce	49
	BTS GTLA - 2 ans	BTS Gestion des Transports et Logistique Associée	154
	DDC	Déclarant en Douane et Conseil	60
	ERTRV	TP Exploitant Régulateur en Transport Routier de Voyageurs	31
	GOTRM	TP Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises	102
	MTLCI	Manager Transport Logistique et Commerce International	65
	OTAMM	TP Organisateur de Transports Aériens ou Maritimes de Marchandises	44
	RPTL	Responsable de Production Transport Logistique	116
	RTMF	Responsable Transport et Management des Flux	65
RUTL	Responsable d'Unité de Transport et de Logistique	30	
VCVAT	Vendeur Conseil en Voyages d'Affaires et Tourisme	25	
Conduite Routière			741
Population totale			2281

Contact : beatrice.robert@aft-dev.com

La mission de l'AFT Transport & Logistique est d'inventer et de mettre gracieusement à disposition de tous les acteurs concernés des solutions originales, innovantes et directement opérationnelles au service de l'emploi : création et mise en place d'outils RH pour les entreprises ; veilles et prospective pour aider la réactivité des pouvoirs publics et l'agilité du secteur ; évolution de la pédagogie ; mise à disposition de véhicules-écoles ; soutiens financiers substantiels des candidats pour leur formation ; valorisation des métiers auprès des jeunes et des adultes en reconversion.

www.aft-dev.com